



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

### DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif comporte deux grandes sections :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune.
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

#### A. La section de fonctionnement

##### 1. Dépenses

Fonctionnement		RESULTATS	
DEPENSES		année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
60	Achat et variation des stocks	97 150.00	94 840.32
61	Services extérieurs	225 600.00	230 758.30
62	Autres services extérieurs	28 100.00	32 433.27
63	Impôts, taxes et versements assimilés	17 000.00	9 724.00
<b>O11</b>	<b>TOTAL charges à caractère général</b>	<b>367 850.00</b>	<b>367 755.89</b>
63	<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	2 700.00	2 471.50
64	Charges de personnel	172 000.00	165 558.18
<b>O12</b>	<b>TOTAL charges de personnel</b>	<b>174 700.00</b>	<b>168 029.68</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>80 100.00</b>	<b>64 003.22</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>4 500.00</b>	<b>3 278.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>750.00</b>	<b>723.40</b>
<b>67</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>	<b>22 430.00</b>	<b>22 254.00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>
<b>O23</b>	<b>VIREMENT à l'investissement</b>	<b>231 428.95</b>	
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>891 758.95</b>	<b>636 044.19</b>

##### a) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives, aux fêtes et cérémonies, aux taxes foncières payées par la commune.

##### b) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs.

- c) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Il s'agit de reversements et restitutions sur impôts et taxes.

- d) Les charges financières (chapitre 66)

Ce sont les intérêts des emprunts.

- e) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ces sommes sont liées à la sortie de l'actif d'un bien lors de sa reprise.

## 2. Recettes

Fonctionnement		RESULTATS	
RECETTES		année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
O13	TOTAL atténuations de charges	1 500,00	1 196,00
70	Produits services, domaine et ventes diverses	1 000,00	4 719,80
73	Impôts et Taxes	234 000,00	316 874,23
74	Dotations et participations	99 000,00	133 227,17
75	Autres produits de gestion courante	367 000,00	325 686,90
76	Produits financiers	0,00	1 261,47
77	Produits exceptionnels	19 730,00	20 425,05
OO2	Excédent de fonctionnement reporté N-1	169 528,95	
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>891 758,95</b>	<b>803 390,62</b>

- a) Les atténuations de charge

Ces sommes concernent le remboursement des salaires par notre assureur pour les agents en arrêt maladie.

- b) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement de la vente des concessions au cimetière, des cartes de pêche et des redevances d'occupation du domaine public.

- c) Impôts et taxes (chapitre 73)

Les taux d'imposition communaux pour 2024 étaient :

Taxe sur le foncier bâti : 23,46 %, Taxe sur le foncier non bâti : 27,24 %, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,81 %.

Le chapitre 73 regroupe également les taxes sur les droits de mutation et les pylônes électriques.

- d) Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe la dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales ainsi que des compensations entre collectivités.

- e) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit des loyers encaissés au titre des locaux communaux et de la location de la salle des fêtes et du studio ainsi que la redevance versée par la SEG.

f) Les produits financiers (chapitre 76)

Il s'agit des produits des participations.

g) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ils sont liés à la reprise de l'ancien matériel lors de l'acquisition du nouveau.

B. La section d'investissement

1. Dépenses

Investissement <b>DEPENSES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
001	Reprise déficit investissement N-1	692341,59	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3500,00	2769,21
20	Immobilisations incorporelles	20000,00	0,00
21	Acquisitions et travaux terminés	829080,19	821516,53
192*040	Plus ou moins values sur cess° d'immo	0,00	15230,00
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>1 544 921,78</b>	<b>839 515,74</b>

a) Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Il s'agit du remboursement en capital des emprunts et des remboursements de cautions.

b) Les immobilisations corporelles (chapitre 20)

Les principaux investissements de l'année ont été la réhabilitation de la grange en cabinet de kinésithérapie et l'aménagement du parking Place de l'Eglise, la création de l'espace fitness et jeux, la construction du chalet aux Vignaux, la réhabilitation de la grange à porteau Rue de la Chapelle et l'installation de la vidéoprotection à l'atelier municipal.

2. Recettes

Investissement <b>RECETTES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
024	Produits de cession	4 500.00	
021	Prélèvement sur fonctionnement 040	231 428.95	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	943 720.43	897 720.43
13	Subventions d'Investissement	366 272.40	36 651.00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500.00	1 496.66
20	Remboursement subvention réseau de chaleur	0.00	0.00
27	Remboursement avance réseau de chaleur	0.00	50 000.00
28	Amortissement des Immobilisations	0.00	10 000.00
2157*040	matériel et outillages	0.00	19 730.00
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>1 544 921.78</b>	<b>1 015 598.09</b>

Les principales recettes de l'année ont été :

- Les subventions pour l'installation du récupérateur d'eau de pluie, le tracteur tondeuse et la réhabilitation du logement 7 Rue de la Chapelle.
- Le remboursement d'une part de l'avance versée au budget annexe réseau de chaleur.





## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget 2025 a été voté le 18 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Le budget est construit en deux sections :

D'un côté la gestion des affaires courantes dans la section de fonctionnement, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

#### A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Fonctionnement		
RECETTES		Budget 2025
Chapitre	Libellé	Montant
O13	TOTAL atténuations de charges	7 000.00
70	Produits services, domaine et ventes diverses	5 100.00
73	Impôts et Taxes	321 000.00
74	Dotations et participations	130 000.00
75	Autres produits de gestion courante	275 303.40
76	Produits financiers	1 200.00
77	Produits exceptionnels	0.00
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	336 875.38
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>1 076 478.78</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des loyers des locaux communaux, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, au versement de la redevance de la SEG et à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matière première et de fournitures, les subventions versées aux associations et d'autres dépenses diverses.

Fonctionnement		Budget 2025
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
60	Achat et variation des stocks	83 510.00
61	Services extérieurs	181 100.00
62	Autres services extérieurs	26 100.00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	12 000.00
<b>011</b>	<b>TOTAL charges à caractère général</b>	<b>302 710.00</b>
63	<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	3 500.00
64	Charges de personnel	177 000.00
<b>012</b>	<b>TOTAL charges de personnel</b>	<b>180 500.00</b>
65	Autres charges de gestion courante	76 100.00
73	Impôts et taxes	4 000.00
66	Charges Financières	750.00
67	Charges Exceptionnelles	3 000.00
68	Dotations aux amortissements	10 000.00
<b>023</b>	<b>VIREMENT à l'investissement</b>	<b>499 418.78</b>
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>1 076 478.78</b>

#### B. La section d'investissement

Contrairement aux dépenses de fonctionnement qui sont récurrentes, la section d'investissement est liée aux projets de la commune.

Investissement		Budget 2025
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
024	Produits de cession	
021	Prélèvement sur fonctionnement 040	499 418,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'Investissement	461 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500,00
20	Remboursement subvention réseau de chaleur	75 000,00
27	Remboursement avance réseau de chaleur	250 000,00
28	Amortissement des Immobilisations	10 000,00
2157*040	matériel et outillages	0,00
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>1 298 918,78</b>

Le principal projet pour l'année 2025 est la rénovation et l'extension de la salle des fêtes en dépenses et les subventions liées à ce projet en recettes.

Investissement		Budget 2025
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
<b>001</b>	<b>Reprise déficit investissement N-1</b>	<b>516259,24</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	3500,00
20	Immobilisations incorporelles	6000,00
21	Acquisitions et travaux terminés	773159,54
192*040	Plus ou moins values sur cess° d'immo	
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>1 298 918,78</b>



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif comporte deux grandes sections :

- La section de fonctionnement qui concerne les dépenses courantes.
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles.

Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

### A. La section de fonctionnement

#### 1. Dépenses

Fonctionnement <b>DEPENSES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
<b>002</b>	<b>Reprise de déficit fonctionnement N-1</b>	<b>882,62</b>	
60	Achats et variation des stocks	30,00	48,33
61	Services extérieurs	3 700,00	795,62
62	Autres services extérieurs	5,00	0,61
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 735,00</b>	<b>844,56</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>200,00</b>	<b>164,01</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>60,00</b>	<b>14,81</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>10 500,00</b>	<b>10 489,28</b>
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>319,87</b>	<b>306,00</b>
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>15 797,49</b>	<b>11 818,66</b>

#### a) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient les dépenses liées à la consommation d'eau, la vidange de la station, la prestation SATESE et les frais bancaires.

#### b) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Il s'agit des créances éteintes.

#### c) Les charges financières (chapitre 66)

Ce sont les intérêts de l'emprunt pour la création de la nouvelle station.

## 2. Recettes

Fonctionnement RECETTES		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
002	Reprise excédent fonctionnement N-1		
70	Produits des services, domaine, ventes	8 900,00	10 137,66
75	Autres produits de gestion courante	7,49	0,00
77	Produits exceptionnels	6 890,00	7 046,73
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>15 797,49</b>	<b>17 184,39</b>

### a) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement des redevances assainissement composées d'une part abonnement et d'une part consommation pour les foyers raccordés à l'assainissement collectif.

### b) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Il s'agit de l'amortissement de la subvention perçue pour la construction de la station.

## B. La section d'investissement

### 1. Dépenses

Investissement DEPENSES		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
13	Amortissement subventions	6 600,00	6 597,50
16	Emprunt	900,00	565,59
21	Immobilisations corporelles	64 009,14	0,00
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>71 509,14</b>	<b>7 163,09</b>

### a) Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Il s'agit du remboursement en capital de l'emprunt pour la création de la nouvelle station.

## 2. Recettes

Investissement RECETTES		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
001	Reprise excédent investissement N-1	61 009,14	
1068	Affectat° résultat fonct,N-1		
28	Amortissements	10 500,00	10 489,28
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>71 509,14</b>	<b>10 489,28</b>

Les principales recettes de l'année ont été la reprise de l'excédent 2023 et l'amortissement des travaux de création de la station.

## C. Résultats 2024

Le résultat 2024 de la section de fonctionnement est excédentaire de 4 483,11 €. La section d'investissement dégage quant à elle un excédent de 64 335,33 €.





## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget 2025 a été voté le 18 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Le budget est construit en deux sections :

D'un côté la gestion des affaires courantes dans la section de fonctionnement, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

#### A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du service assainissement.

Fonctionnement		Budget 2025
RECETTES		
Chapitre	Libellé	<i>Montant</i>
OO2	Reprise excédent fonctionnement N-1	4 483,11
70	Produits des services, domaine, ventes	9 326,11
75	Autres produits de gestion courante	0,00
77	Produits exceptionnels	6 600,00
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>20 409,22</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des redevances assainissement par les foyers raccordés (abonnement + consommation), à l'amortissement de la subvention perçue à la création de la station et à la reprise de l'excédent dégagé en 2024.

Fonctionnement		Budget 2025
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	<i>Montant</i>
OO2	Reprise de déficit fonctionnement N-1	
60	Achats et variation des stocks	2 402,11
61	Services extérieurs	6 000,00
62	Autres services extérieurs	10,00
O11	Charges à caractère général	8 412,11
65	Autres charges de gestion courante	1 005,00
66	Charges financières	60,00
67	Charges exceptionnelles	100,00
68	Dotations aux amortissements	10 500,00
70	Produits des services	332,11
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>20 409,22</b>

La consommation d'eau, la vidange de la station, la prestation SATESE et les frais liés aux services bancaires constituent les dépenses de fonctionnement.

B. La section d'investissement

Contrairement aux dépenses de fonctionnement qui sont récurrentes, la section d'investissement est liée aux projets et besoins de travaux sur la station ou le réseau.

Investissement		Budget 2025
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
001	Reprise excédent investissement N-1	64 335,33
1068	Affectat <sup>o</sup> résultat fonct,N-1	
28	Amortissements	10 500,00
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>74 835,33</b>

Les recettes d'investissement sont composées de la reprise de l'excédent de 2024 et de l'amortissement des travaux de création de la station.

Investissement		Budget 2025
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
13	Amortissement subventions	6 600,00
16	Emprunt	900,00
21	Immobilisations corporelles	67 335,33
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>74 835,33</b>

Il n'y a pas de travaux prévus pour 2025 sur la station ni le réseau mais le résultat excédentaire de 2024 permet de constituer une réserve pour disposer des fonds lorsque des travaux seront nécessaires.



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif comporte deux grandes sections :

- La section de fonctionnement qui concerne les dépenses courantes.
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles.

Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

### A. La section de fonctionnement

#### 1. Dépenses

Fonctionnement <b>DEPENSES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
60	Achats et variation des stocks	137 570,72	5 750,74
61	Services extérieurs	5 775,17	111,96
62	Autres services extérieurs	3 300,00	195,00
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>143 645,89</b>	<b>6 057,70</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>17 716,63</b>	<b>12 072,96</b>
<b>023</b>	<b>Virement à l'investissement</b>	<b>161 998,06</b>	
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>326 360,58</b>	<b>18 130,66</b>

#### a) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient les dépenses liées à la consommation d'eau et d'électricité, à l'achat des copeaux de bois, à la location de la cuve de gaz et aux frais de télécommunication pour le service d'alerte en cas de défaillance.

#### 2. Recettes

Fonctionnement <b>RECETTES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
<b>002</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>1 408,80</b>	<b>0,00</b>
70	Vente de produits, prestations de services	305400,00	284770,81
77	Produits exceptionnels	19551,78	15256,87
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>326 360,58</b>	<b>300 027,68</b>

- a) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits proviennent de l'abonnement et des consommations réglés par les foyers raccordés au réseau de chaleur.

- b) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Il s'agit de l'amortissement des subventions perçues pour la création du réseau de chaleur.

## B. La section d'investissement

### 1. Dépenses

Investissement <b>DEPENSES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues	19551,76	15256,87
16	Emprunts et dettes assimilés	298917,40	50000,00
21	Travaux	582799,98	441122,74
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>901 269,14</b>	<b>506 379,61</b>

- a) Les subventions d'investissement reçues (chapitre 13)

Il s'agit de l'amortissement des subventions perçues pour la création du réseau de chaleur. Il s'équilibre avec le chapitre 77 en recettes de fonctionnement.

- b) Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Il s'agit du remboursement d'une partie de l'avance versée par le budget principal à la création du budget réseau de chaleur.

- c) Les immobilisations incorporelles (chapitre 21)

Il s'agit du montant des travaux réalisés en 2024 pour la création du réseau de chaleur.

### 2. Recettes

Investissement <b>RECETTES</b>		RESULTATS année 2024	
Chapitre	Libellé	Crédits prévus	Réalisé
001	Reprise excédent investissement N-1	305 876,45	
021	Virement fonctionnement	161 998,06	
13	Subventions d'investissement reçues	415 678,02	211 723,30
21	Immobilisations incorporelles	0,00	75 295,25
28	Amortissement des immobilisations	17716,63	54417,62
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>901 269,16</b>	<b>341 436,17</b>

Les principales recettes de l'année ont été les subventions perçues au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR) notamment et l'amortissement des travaux.

## C. Résultats 2024

Le résultat 2024 cumulé de la section de fonctionnement est excédentaire de 283 305,82 €. Le résultat cumulé de la section d'investissement est excédentaire de 140 933,01 €.



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget 2025 a été voté le 18 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Le budget est construit en deux sections :

D'un côté la gestion des affaires courantes dans la section de fonctionnement, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

### A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant du réseau de chaleur.

Fonctionnement RECETTES		<i>Budget 2025</i>
Chapitre	Libellé	<i>Montant</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	283305,82
70	Vente de produits, prestations de services	31000,00
77	Produits exceptionnels	20000,00
<b>TOTAL Recettes Fonctionnement</b>		<b>334305,82</b>

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des abonnements et des provisions pour la consommation par les foyers raccordés, à l'amortissement des subventions perçues et à la reprise de l'excédent dégagé en 2024.

Fonctionnement DEPENSES		<i>Budget 2025</i>
Chapitre	Libellé	<i>Montant</i>
60	Achats et variation des stocks	25 600,00
61	Services extérieurs	3 150,00
62	Autres services extérieurs	2 350,00
<b>O11</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>29600,00</b>
<b>O12</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>1500,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>25000,00</b>
<b>O23</b>	<b>Virement à l'investissement</b>	<b>278105,82</b>
<b>TOTAL Dépenses Fonctionnement</b>		<b>334 305,82</b>

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des frais liés à la consommation d'eau, d'électricité, à l'achat des copeaux de bois, au forfait de maintenance, aux frais liés au service d'alerte, les frais e personnel ainsi que l'amortissement des subventions.

#### B. La section d'investissement

Contrairement aux dépenses de fonctionnement qui sont récurrentes, la section d'investissement est liée aux projets et besoins de travaux sur la station ou le réseau.

Investissement <b>RECETTES</b>		<i>Budget 2025</i>
Chapitre	Libellé	Montant
001	Reprise excédent investissement N-1	140 933,01
021	Virement fonctionnement	278 105,82
13	Subventions d'investissement reçues	97 020,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00
28	Amortissement des immobilisations	25000,00
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>541058,83</b>

Les recettes d'investissement sont composées de la reprise de l'excédent de 2024, de la subvention ADEME, de l'amortissement des travaux de création de la station et du virement de la section de fonctionnement.

Investissement <b>DEPENSES</b>		<i>Budget 2025</i>
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	95000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	250000,00
21	Travaux	196058,83
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>541 058,83</b>

Pour 2025 il est prévu de rembourser intégralement l'avance versée par le budget principal à la création du réseau de chaleur ainsi qu'une partie de la subvention accordée par le budget principal.